Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 035-213501158-20251212-D02DG_DE25-DE

Direction de l'Administration Générale et de la Citoyenneté
MP

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DECEMBRE 2025

(ordre du jour du 5 décembre 2025)

NOMINATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Rapporteur : Monsieur LE MAIRE

Le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit, en son article L.2121.15 : *« Au début de chacune de ses séances, le conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. Il peut adjoindre à ce ou ces secrétaires des auxiliaires, pris en dehors de ses membres, qui assistent aux séances mais sans participer aux délibérations. »*

Il est proposé au conseil municipal de nommer le secrétaire de la séance de ce jour :

Alexis RABAUD.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Pour expédition conforme,
En Mairie,
A Fougères

Le Maire de Fougères

MAIRIE DE FOUGERES (ILLE ET VILAINE)

Louis FEUVRIER

Signé électroniquement par : Louis FEUVRIER
Le 2025-12-12T11:45:45+01:00